

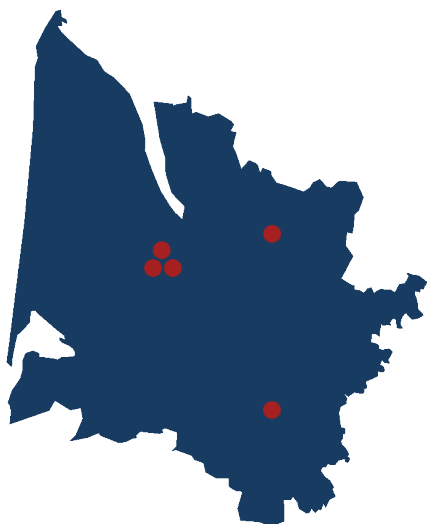
PLUSIEURS MODALITÉS :
INDIVIDUEL OU COLLECTIF

NOUS CONTACTER

05 57 54 25 00

accueil@cibc33.fr

www.cibc33.fr



BORDEAUX
15 avenue Thiers
33100 Bordeaux

BRUGES
13 avenue de Chavailles
33520 Bruges

LANGON
53 cours des Fossés
33210 Langon

LIBOURNE
30 cours Tourny
33500 Libourne

MÉRIGNAC
6 rue du golf
Parc Innolin Rdc
33700 Mérignac



LOCAUX ADAPTÉS

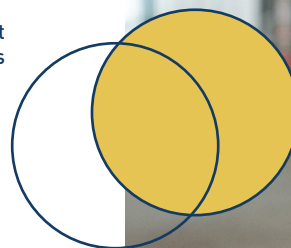
Nous nous adaptons pour accueillir et rendre accessibles nos locaux et nos prestations à tous.



et votre vie s'active

**CERTIFICAT
CLÉA**

**CERTIFICAT
CLÉA®**
SOCLE DE CONNAISSANCES
ET COMPÉTENCES
PROFESSIONNELLES



LE CERTIFICAT CLÉA C'EST QUOI ?

CLÉA, certificat de connaissances et de compétences professionnelles

Le socle des compétences du certificat s'articule autour de 7 domaines, 28 sous-domaines et 108 critères d'évaluation.

- s'exprimer en français
- calculer
- utiliser un ordinateur
- travailler en équipe
- travailler en autonomie
- capacité à apprendre tout au long de la vie
- gestes et postures, hygiène, sécurité

A QUI S'ADRESSE LE CERTIFICAT CLÉA ?

Ce certificat s'adresse à tout public, salariés et demandeurs d'emplois, non diplômé, ayant acquis de l'expérience et des connaissances par leur travail.



COMMENT SE DÉROULE L'ÉVALUATION ?

L'évaluation se déroule en quatre étapes :

1. Un entretien d'1h
2. Deux sessions d'évaluations de 2h
3. Une phase d'exploitation des résultats par le conseiller
4. Une restitution individuelle des résultats



Si 75% ou + des critères sont validés, le certificat est obtenu.

Si moins de 75% des critères sont validés :

- Un plan de formation est proposé
- Le candidat acquiert les compétences
- Une seconde évaluation CléA est réalisée, sur les domaines non validés, pour aboutir à la certification.

Le CIBC 33 compte parmi les organismes évaluateurs neutre du certificat CLÉA : cette position permet des partenariats avec l'ensemble des organismes formateurs.

COMBIEN COÛTE LE CERTIFICAT CLÉA ?

Evaluation initiale : 450€

Evaluation secondaire (initiale non validée) 250€

En fonction de votre situation plusieurs sources de financement sont possibles :

- Le Compte personnel de Formation (CPF)
- Pour les salariés, l'entreprise (OPCO)
- Pour les demandeurs d'Emploi, France Travail (contacter votre conseiller)